



*Communiqué*  
*Pour diffusion immédiate*

**Le Réseau québécois des OSBL d'habitation,**

**Accueil favorable à la poursuite du programme AccèsLogis**

**Montréal, le 21 avril 2005.** - Le Réseau québécois des OSBL d'habitation, qui regroupe près de 200 organismes sans but lucratif gérant près de 10 000 unités de logement au Québec, accueille favorablement l'annonce faite par le gouvernement québécois de construire 2600 nouvelles unités d'habitation par l'entremise du programme AccèsLogis.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe des organismes dont la mission première est d'offrir des logements adaptés, en particulier aux personnes âgées et à des clientèles fragilisées. Le Ministre des Finances, Michel Audet, a annoncé hier l'injection de 145 millions de dollars supplémentaires pour la prolongation d'AccèsLogis lors du dévoilement du budget du gouvernement à l'Assemblée nationale. La grande majorité des logements construits (70 %) dans le cadre de ce programme, on le rappelle, sont la propriété d'organismes sans but lucratif, gérés par des conseils d'administration bénévoles issus de leur communauté.

Le Réseau déplore cependant que rien ne soit prévu pour financer les services de soutien communautaire apportés dans ces édifices d'habitation. Dans bien des cas, ces organismes offrent en plus du logement, des services de soutien aux locataires. Ces services améliorent la qualité de vie des personnes les plus vulnérables telles que les personnes âgées, les personnes ayant vécu l'itinérance ou les jeunes mères monoparentales. Ces formules de logement, que l'on retrouve un peu partout au Québec, préviennent les placements en institution et les hospitalisations ou encore le retour dans la rue dans certains cas.

Depuis plusieurs années, les OSBL d'habitation demandent au ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) un programme de financement pour le soutien communautaire pour leurs locataires. Bien que les besoins soient reconnus, aucune intervention cohérente entre les programmes d'habitation et le MSSS ne permettent de régler le problème du financement du soutien communautaire. Aucune solution globale et récurrente n'a encore été mise de l'avant, laissant les organismes en difficulté financière.

C'est dans cette perspective, au nom de ces organismes en difficulté, que le Réseau québécois des OSBL d'habitation, organisation qui regroupent des OSBL au sein de sept fédérations régionales, fait cette requête au gouvernement du Québec.

-30-

Source : Richard Saulnier  
Réseau québécois des OSBL d'habitation  
Tél. : (514) 846-0163  
Cell. : (514) 755-6324